



Centre Communal
d'Action Sociale
Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 octobre à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de M. Christian DULAC, Maire et Président du CCAS de Rumilly.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 1^{er} octobre 2024

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17
Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 12 votants dont
11 présents et 1 pouvoir.

PRÉSENTS : Mmes Béatrice CHAUVETET, Astrid CROENNE, Julie DESBIOLLES, Fabienne JACCOUD, Edwige LABORIER et Marie STABLEAUX,
MM. Jean-Noël CASSÉ, Christian DULAC, Daniel GIRODIN, Pierre JAY et Claude PERRUISSET,

PROCURATION :
Mme Liliane DEBERNARDI a donné pouvoir à M. Jean-Noël CASSÉ,

EXCUSÉES : Mmes Jocelyne BIJASSON, Christine BOICHET-PASSICOS, Monique BONANSEA et Cécile VUILLARD.

Mme Marie STABLEAUX a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024-08-02

Nature de l'acte : 1. Commande publique
1.7. Actes spéciaux et divers

**Objet : Avenant à la convention à intervenir avec la CAF pour l'accès à l'espace sécurisé
« Mon compte partenaire »**

Rapporteur : Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS.

Dans le cadre des missions du CCAS, les professionnels du service social ou de la Maison de la Petite Enfance sont amenés à consulter les données des dossiers allocataires (composition du foyer, quotient familial, prestations versées... selon le type d'habilitation accordée) via un service en ligne Cdap (Consultation des dossiers allocataires) depuis 2017.

Par délibération du 16 février 2017, le Conseil d'Administration du CCAS avait approuvé la signature d'une convention avec la CAF pour l'accès à cet espace sécurisé « Mon Compte Partenaire ».

Afin de délivrer des identifiants et pour des raisons de sécurité, un contrôle des accès au service Cdap a été réalisé par la CAF en septembre 2024, et la CAF propose un avenant à la convention pour la mettre à jour et spécifier les services auxquels les personnels sont habilités à accéder.

L'avenant (**Annexe n°1**) modifie l'identité du Président du CCAS, les missions du service (suppression de l'instruction des dossiers RSA depuis qu'ils sont à faire en ligne, avec l'aide éventuelle de France Services), ainsi que la mise à jour des personnels utilisateurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité, par 12 voix POUR (11 membres présents et 1 par pouvoir),

- **APPROUVE** l'avenant à la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire »
- **AUTORISE M. le Président à le signer** ainsi que les documents s'y rapportant.

Ainsi délibéré,

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de séance,
Marie STABLEAUX**



**L'Adjointe au Maire chargée des
affaires sociales, du logement, de la
petite enfance et des relations avec les
aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE

Signé par : ASTRID CROENNE
Date : 15/10/2024
Qualité : DOCUMENT VICE PRÉSIDENTE CCAS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

074-267410140-20241014-2024_08_SS_D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2024
Affichage : 15/10/2024

La Vice-présidente du CCAS
Astrid CROENNE





caf.fr

LES SERVICES EN LIGNE
MON COMPTE PARTENAIRE



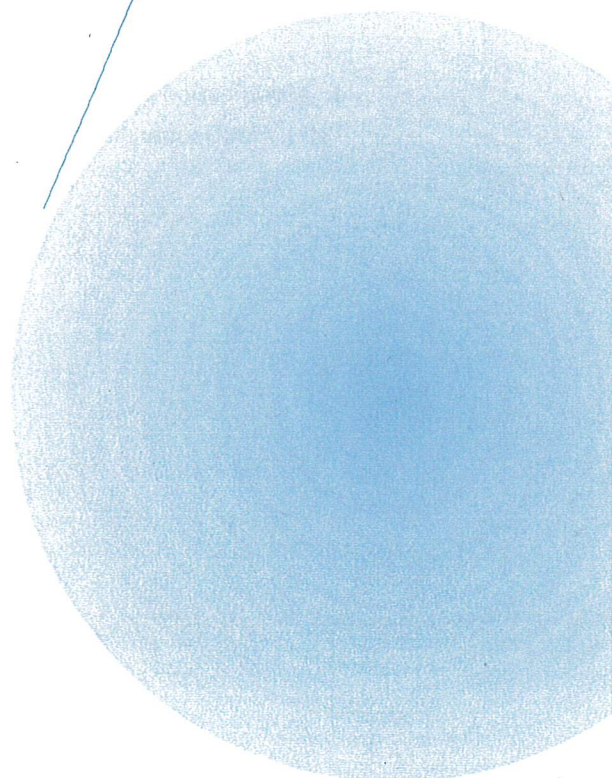
Avenant à la Convention d'accès à Mon Compte Partenaire

Caisse d'Allocations familiales de Haute-Savoie
2 rue Emile Romanet
74000 ANNECY

Partenaire : CCAS RUMILLY

Convention n° 49MCP

Objet : Avenant à la Convention d'accès à Mon Compte Partenaire



Cet avenant unique à la convention d'accès décline les modifications éventuelles apportées :

- à la convention d'accès ;
- au contrat de services ;
- au(x) bulletin(s) d'adhésion signés avec le partenaire.

I. Sommaire

Veuillez cocher ci-dessous les éléments à modifier par rapport aux documents contractuels d'origine.

Le détail de ces modifications est à renseigner dans la partie « II. Description des modifications de la convention d'accès ». Le document doit être signé en partie « III. Signatures » par le partenaire et la Caf.

1. Modifications propres à la convention d'accès

Page de garde de la convention d'accès :

- a. L'identité des partenaires
- b. Le nom de la Caf

Périmètre de la convention d'accès :

- c. L'adresse de la Caf
- d. L'adresse du partenaire

Missions du partenaire :

- e. La mission principale du partenaire
- f. Autres missions si nécessaire

2. Modifications propres au contrat de service

- g. Administrateur outil (en titre, suppléant)

3. Modifications propres au bulletin d'adhésion

- h. Nombre d'habilitations
- i. Nombre d'utilisateurs par profil

4. Modification propre aux profils CDAP

- j. Ajout/suppression de profil

II. Description des modifications à la convention d'accès, au contrat de service et au bulletin d'adhésion

Veillez cocher ci-dessous les éléments concernés et compléter les modifications nécessaires par rapport à la convention des accès d'origine ou à ses annexes antérieures au présent document.

1. Modifications propres à la convention d'accès

Page de garde de la convention d'accès :

a. Modification(s) de l'identité des partenaires

Cette modification est à renseigner uniquement dans le cas où il n'y aurait pas de modification du SIRET. En cas de modification du SIRET, une nouvelle convention doit être créée.

Identité des partenaires à modifier : Pierre BECHET

Nouvelle identité des partenaires : Christian DULAC

b. Modification(s) du nom de la Caf

Nom de la CAF à modifier :

Nouveau nom de la CAF :

Périmètre de la convention d'accès :

c. Modification(s) de l'adresse de la Caf

Adresse de la CAF à modifier :

Nouvelle adresse de la CAF :

d. Modification(s) de l'adresse du partenaire

Adresse du partenaire à modifier :

Nouvelle adresse du partenaire :

Missions du partenaire :

e. Modification(s) de la mission principale du partenaire :

Mission principale du partenaire à modifier :

Le partenaire s'engage à exécuter la présente convention et donc à faire utiliser par ses personnels l'accès aux données dans le strict respect de ses missions, telles que prévues ci-dessous, cochez la case concernée :

- Travailleur social (T1)
- Bénéficiaire de crédits d'action sociale des Caf pour le calcul de la participation financière des familles bénéficiaires de prestations de service ou d'aides aux vacances (T2 – ex T3)
- Agents habilités des organismes instructeurs RSA (T4) **A SUPPRIMER**

Nouvelles missions principales du partenaire :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Rumilly joue un rôle essentiel dans l'action sociale de proximité. Il est responsable de divers services, notamment le logement social, les démarches administratives non numériques, l'instruction des dossiers d'aide sociale pour les personnes âgées et handicapées, la domiciliation, et la gestion des hébergements d'urgence.

Il gère une épicerie solidaire en partenariat avec la Croix-Rouge, des établissements d'accueil pour jeunes enfants, un lieu d'accueil pour enfants et parents, des aides financières, des subventions à des associations sociales et un réseau de bénévoles pour les personnes âgées à domicile.

Ces missions justifient l'accès à Mon Compte Partenaire pour le profil T1, T2, T4. SUPPRIMER T4

f. Modification(s) des autres missions si nécessaire :

Autres missions du partenaire à modifier :

Nouvelles autres missions du partenaire :

2. Modifications propres au contrat de service

g. Administrateur outil (en titre, suppléant)

Nom et prénom de l'administrateur outil en titre à remplacer :

Nom et prénom du nouvel administrateur outil en titre désigné :

Adresse mél du nouvel administrateur outil en titre désigné :

Ces coordonnées seront utilisées par la Caf uniquement dans le cadre de la gestion de l'accès à « Mon Compte Partenaire ».

3. Modifications propres au(x) bulletin(s) d'adhésion

h. Nombre d'habilitations

Nombre d'habilitations initialement prévues par le dernier bulletin d'adhésion :

- Cdap :
- Afas :
- Adonis :
- Dgfip :

Nouveau nombre d'habilitations autorisées :

- Cdap : 15 (T1, T2, T4)
- Afas : 20
- Adonis :
- Dgfip :

i. Nombre d'utilisateurs par profil

Veuillez dupliquer les éléments ci-dessous en fonction du nombre de modifications à effectuer concernant le nombre d'utilisateurs par profil.

Profil pour lequel une modification est nécessaire : **T4 SUPPRIMER**

Nombre d'utilisateurs initialement prévus par le dernier bulletin d'adhésion pour le profil concerné : **2**

Nouveau nombre d'utilisateurs autorisés pour le profil concerné : **0**

III. Description des modifications effectuées pour les profils

4. Profils CDAP

Profils Cdap	Libellé	Ajout	Suppression
T1	Action sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T2	Prestataires service sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T4	Services instructeurs - Instruction administrative et sociale du Rsa	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
T5	Chargés de suivi des dossiers RSA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T6	CPAM et Caisse générale de Sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T8	Régimes particuliers d'assurance maladie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T9	Mesures de protection des majeurs et de l'enfance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T10	Bailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T11	Commissions de surendettement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T12	Bureaux d'aide juridictionnelle et services pénitentiaires d'insertion et de probation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

T13	Commissions FSL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T14	Pensions de réversion et pensions d'orphelin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T15	Comutités - Tarification sociale des autorités organisatrices de transport de l'Ile de France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T16	Commission médiation logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T18	Agents service CD en charge du contentieux RSA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T19	Agents des CD en charge de la lutte a posteriori contre la fraude au RSA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T20	Agents des Caisses de Sécurité Sociale Frontalières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T21	Agents du Centre National Pajemploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IV. Signatures

Pour le Partenaire	Pour la CAF
<p>Fait le : le 30/09/2024</p> <p>A : RUMILLY</p> <p>Le Président, Christian DULAC</p> <p>Signature,</p>	<p>Fait le :</p> <p>A : ANNECY</p> <p>Pour Le Directeur, Olivier PARAIRE La Sous-Directrice, Marion SANDRE</p> <p>Signature,</p>